### **DEC143317INSB**

Décision portant nomination de Mme RECHENMANN Catherine aux fonctions de chargée de mission.

# LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.



# Article 1er

Mme RECHENMANN Catherine, Directrice de recherche CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet le suivi de la section 23, Biologie intégrative végétale.

Pour l'exercice de cette mission, Mme RECHENMANN Catherine demeure affectée à l'Institut des Sciences du Végétal (ISV - UPR2355) situé à Gifsur-Yvette.

### Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016 Mme RECHENMANN Catherine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

#### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud (DR4).

# Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

1 9 JAN 2015

Le Président Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie 3 rue Michel-Ange Auteuil 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00 F 01 44 96 53 90